



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SHP UNIVERSEL

ETIQUETTE DU PRODUIT

ETIQUETAGE (D'USAGE OU CE):

Phrases de risque	Aucune
Conseils de prudence	Aucune
ETIQUETAGE TRANSPORT:	Non réglementé.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	SHP UNIVERSEL
Utilisation Commerciale	Super détergent liquide
Fournisseur	UNIL OPAL Z.I. Clos Bonnet - Boulevard Jean Moulin B.P. 88 49403 SAUMUR Cedex - FRANCE Tél: 02.41.40.18.40 Fax: 02.41.50.52.43 capo.f.frederic@unil-opal.fr
N° d'appel d'urgence	- 01.40.05.48.48 - Centre Anti-Poisons de Paris Hôpital Fernand WIDAL 200, rue du Faubourg St-Denis - 75475 PARIS Cedex 10 - 04.72.11.69.11. - Centre Anti-Poisons de LYON Hôpitaux de LYON Bât.A - 162, avenue de Lacassagne - 69424 LYON Cedex 3 - 04.91.75.25.25 - Centre Anti-Poisons de MARSEILLE Hôpital SALVATOR 249, bd de Sainte-Marguerite - 13274 MARSEILLE Cedex 9 - ORFILA: 01.45.42.59.59

VOIR COORDONNÉES LOCALES EN FIN DE FICHE

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

	PRINCIPAUX DANGERS : (Voir chapitres 11 et 12) RISQUES SPECIFIQUES : Aucun à notre connaissance, en usage normal.
Effets néfastes sur la santé	Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.
Effets néfastes sur l'environnement	Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.
Dangers physico-chimiques	Pas de danger particulier dans les conditions normales d'utilisation.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Commentaires sur la composition

Impuretés contribuant aux dangers:
Aucune à notre connaissance, en usage normal.
Composants contribuant aux dangers:
Aucun à notre connaissance, en usage normal.

4. PREMIERS SECOURS

EN CAS DE TROUBLES GRAVES APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE

INFORMATIONS EN CAS DE:

Inhalation

Amener la personne à l'air frais.
Garder la personne atteinte au chaud et au repos.
Si la personne a perdu connaissance mais respire, placer en position latérale de secours.
Faire appel à un médecin

Ingestion

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires.
Mettre en position latérale de secours
Consulter le centre anti-poison le plus proche

Contact avec la peau

Oter les vêtements souillés ou éclaboussés.
Laver immédiatement à l'eau
Utiliser éventuellement une crème

Contact avec les yeux

Lavage immédiat et abondant à l'eau pendant au moins 10 mn et consulter un médecin ou hospitaliser.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

POINT D'ECLAIR : (voir chapitre 9)

Appropriés:

Mousse, CO₂, poudre.

Eau pulvérisée.

Neige carbonique.

Arroser d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger les personnes de la chaleur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Méthodes de nettoyage

PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Récupération :

Déversement limité :

Contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou de tout autre matériau inerte absorbant.

Frotter les surfaces contaminées avec :

Une solution de détergent.

Déversement important : Comme pour un déversement limité.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils d'utilisation:

Ne jamais mélanger à tout autre produit chimique

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un

matériau identique à celui d'origine
Changer immédiatement tout vêtement de travail souillé par une projection accidentelle

MANIPULATION

Prévention de l'exposition des travailleurs

Utiliser les produits dans des endroits naturellement bien ventilés et correctement éclairés.

Précautions

Eviter tout contact avec les produits chimiques.
Le port des gants et des lunettes de sécurité est préconisé.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

STOCKAGE

Mesures techniques

Voir recommandations ci-après.

Conditions de stockage

- recommandées :
Utiliser des récipients à fermeture et correctement étiquetés.
Respecter la date limite d'utilisation s'il y a lieu.
Toujours à l'abri de la chaleur, des intempéries, de l'humidité et du gel.

Matériaux d'emballage

- à éviter : - Le gel
- Recommandés:
Conserver de préférence dans l'emballage d'origine, dans le cas contraire, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Pas de valeurs établies

Protection respiratoire

Pas de mesures spécifiques.

Protection des mains

Gants - Nitrile.

Protection des yeux

Pas de mesures spécifiques.

Protection de la peau et du corps autre que les mains

Pas de mesures spécifiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique

Liquide.

Couleur

Limpide
Orangé.

Odeur

Citron.

pH

7

Densité de vapeur

1.03

Solubilité

- Dans l'eau :
Soluble en toute proportion.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

Conditions à éviter

Craint le gel.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE - EFFETS LOCAUX

Contact avec la peau, commentaires:

Une exposition prolongée ou répétée peut être à l'origine d'une irritation cutanée significative.

Contact avec les yeux, commentaires:

Le contact avec les yeux peut-être à l'origine, en cas de projections, d'une irritation temporaire.

Ingestion, commentaires:

La toxicité par voie orale en quantité importante, peut être à l'origine de risques importants.

TOXICITE CHRONIQUE OU A LONG TERME**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Persistence et dégradabilité Biodégradable à plus de 95 %

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets Élimination du produit :
Biodégradable
Comme pour l'élimination des déchets.
Mettre à disposition d'une entreprise agréée pour l'élimination des déchets.

Élimination des emballages souillés Remettre à un éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N°ONU Non concerné

ROUTE (ADR)/RAIL(RID)
Classe Non dangereux d'après la classification ADR.

FLUVIAL (ADNR)
MER (IMO/IMDG)
Classe Non réglementé

AIR (OACI/IATA)
Classe Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Phrases de risque Aucune

Conseils de prudence Aucune

RÉGLEMENTATION FRANÇAISE

16. AUTRES DONNÉES

Restrictions d'emploi Conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006.
Les chapitres suivants ont été modifiés : 1,2,3,8
Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques UNIL - OPAL.

Date de révision: 2008-07-15

Annule et remplace la fiche du: 2005-06-20

LES MODIFICATIONS EFFECTUÉES SUR LES DERNIÈRES FDS SONT SIGNALÉES PAR LE SIGNE *

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

"L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui

incombent pas en raison des textes autres que ceux cités."